






Commune de BERNIN
PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS PRÉVISIBLES
ZONAGE RÉGLEMENTAIRE DU RISQUE
(sur fond cadastral)

Légende :

| Niveau de contraintes * | Nature du risque ** |
|---|---|
| Zones d'interdictions | I, i : Inondations en pied de versant |
| Zones d'interdictions susceptibles d'évoluer en zones constructibles | T, t : Crues des torrents et des rivières torrentielles |
| Zones de contraintes faibles | V, v : Ravinelements et ruissellements sur versant |
| Zones sans contrainte spécifique | G, g1, g2 : Glissements de terrain |
| | P, p : Chutes de pierres |

Chaque zone est référencée par deux indices alphabétiques au moins :
* le premier correspond au niveau de contraintes à appliquer.
** le second à la nature du risque (caractère en minuscule pour les zones de faibles contraintes caractère en majuscule pour les autres cas), éventuellement complété par un indice numérique.

Pour le ruissellement sur versant de type phénomène généralisé et suffosion: voir encart au 1/25 000

Ancienne gravière

Emprise indicative du P.P.R.I. Isère Amont

Réalisation: RTM38
Modification - édition:
DDT38/SG-SIGc

Etabli en Mai 2007
Modifié le 22 Novembre 2012

Echelle : 1/5 000

Cadastré DGI 2012